

registres, cela représentait, si j'ai bien compris ce qu'on a dit sur les ondes hier soir, un montant de 100 millions, soit une différence d'un demi-point dans la prime. Pendant l'heure du déjeuner j'ai confirmé que le chiffre donné par M. Barkway hier soir était de 120 millions de dollars.

J'ai dit que, juste avant l'ouverture de la séance, ce matin, j'ai reçu le numéro du *Financial Post* de cette semaine qui renferme un article écrit par M. D. B. Marsh, directeur général adjoint de la Banque royale. L'article s'intitule:

Il pourrait être coûteux de maintenir la parité du dollar.

Comme on me l'avait dit, M. Marsh y déclare que cette opération coûterait 200 millions de dollars par point pour maintenir le dollar canadien à un niveau de prétendue parité prédéterminée. Le ministre ne nous a pas dit qu'il visait à la parité; il s'est servi d'expressions vagues. Vu l'importance de la question, il devrait nous en dire davantage sur ce point. Il a déclaré qu'il cherchait à obtenir un escompte appréciable.

J'ai parlé beaucoup plus longtemps que je ne le fais normalement. Je croyais avoir le temps de traiter de la question de l'intérêt et de la gestion de la dette. Je sais que plus tard, au cours du débat, nous entendrons à ce sujet les observations judicieuses de mon excellent ami de Welland. J'aurais aimé parler de la Banque d'expansion industrielle. Je puis dire au ministre que j'attache beaucoup d'importance aussi à ce qu'il a annoncé à propos de cette banque et je le félicite de sa décision. Mais le fait qu'il annonce dans l'exposé budgétaire que la mesure modifiant la loi sera déposée pendant la présente session, montre avec quel manque de prévoyance on avait préparé la session. Je ne sache pas qu'une telle mesure figurait au programme que nous annonçait le discours du trône. J'ai dit tout à l'heure que l'opposition avait fait preuve d'une extrême collaboration avant Noël; qu'elle avait traité avec rapidité et célérité toutes les mesures, préparées par le cabinet et prêtées pour la session, qui touchaient à quelque affaire susceptible de créer des emplois, non pas seulement des emplois d'hiver, mais des emplois tout simplement.

C'est une question que j'ai soulevée l'an dernier dans un débat semblable. J'ai dit que si le ministre voulait bien oublier avoir déclaré que la rareté de l'argent et la politique monétaire étaient le fait de la Banque du Canada, le gouvernement pourrait prendre la décision de modifier la loi sur la Banque d'expansion industrielle. La chose aurait pu se faire à la dernière session, si le ministre s'était montré aussi préoccupé qu'aujourd'hui du haut niveau des taux d'intérêt. Mais elle

n'a pas été faite. L'état d'avancement des programmes du gouvernement en novembre dernier ne laissait pas présager ce qui nous a été annoncé mardi de cette semaine. Je trouvais malheureux, dès l'an passé, qu'au moment où les banques, sous une douce pression du ministre, consentaient à réduire le taux primaire applicable aux prêts commerciaux, la Banque d'expansion industrielle ne soit pas entrée dans le mouvement.

Le ministre nous disait avant son exposé financier qu'il n'était pas étranger au fait que le taux primaire applicable aux prêts des banques commerciales a récemment baissé d'un quart de point, ajoutant qu'on devait lui en savoir quelque gré. Si le ministre a vraiment mis la main à cette affaire, pourquoi la Banque d'expansion industrielle n'a-t-elle pas suivi le mouvement à l'époque où j'ai posé ma question? Cette question, ainsi que celle du taux d'intérêt de la Société centrale d'hypothèques et de logement, laquelle relève du gouvernement, devrait être au premier rang des préoccupations du ministre qui nous assure faire tout ce qu'il peut, et par toutes les voies possibles, j'imagine, pour réaliser une baisse générale des taux d'intérêt dans le pays.

L'hon. M. Fleming: Le député ne doit pas ignorer que le taux d'intérêt exigé par la Banque d'expansion industrielle a été réduit d'un demi p. cent il n'y a pas longtemps.

M. Benidickson: Quel est le taux courant?

L'hon. M. Fleming: Six et demi pour cent.

M. Benidickson: Le ministre dit que c'est arrivé il «n'y a pas longtemps». L'article de journal que j'ai ici, à ce sujet, date du 13 septembre 1960. Cela remonte à quelque temps. D'après les renseignements que j'ai, ce fut la dernière baisse du taux d'intérêt. Le taux a baissé à $6\frac{1}{2}$ p. 100, non pas récemment, mais en septembre 1960, et c'était certainement longtemps avant que le ministre se flatte, comme il l'a fait à deux reprises depuis le début de la session, d'avoir forcé les banques commerciales à réduire leurs taux de base sur les prêts.

J'espérais avoir le temps d'exposer pourquoi il serait souhaitable de ne pas s'arrêter au Conseil de la productivité et d'instituer un organisme semblable à celui que le gouvernement Kennedy a mis sur pieds aux États-Unis, un Conseil des prix et des salaires, dont il a déjà été question ici. J'estime de plus que le Conseil de la productivité ne peut répondre à tous nos problèmes actuels, qu'il n'est pas en mesure d'élaborer tous les programmes de conception hardie dont notre économie a besoin pour retrouver son équilibre. Il me semble que nous devrions avoir un organisme de recherche économique qui